

École secondaire Grande-Rivière



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 19 décembre 2011

Local 141 de l'école

19h13 à 21h54

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Marc Brosseau	Président et parent
2-	Bruno Émond	Parent
3-	Jacques Lamontagne	Parent
4-	André Maurice	Parent
5-	Nathalie Chrétien	Enseignante
6-	Alain David	Enseignant
7-	Sonia Gagnon	Enseignante
8-	Marie-Claude Labelle	Enseignante
9-	Bianka Lacasse-Lépine	Enseignante
10-	Dominique Demers	Représentante du personnel professionnel
11-	Éric Labonté	Représentant du personnel de soutien
12	Nikita Camuzanye	Représentant des élèves

École secondaire Grande-Rivière

Sont également présents à la table du conseil :

	Monsieur Stéphane Lacasse	Directeur
	Monsieur Benoit Prud'homme	Directeur adjoint, 4 ^e et 5 ^e secondaire et organisation scolaire
	Nathalie Brassard	Secrétaire
	Louise Popowick	Représentante (EHDA)

Sont absents :

1-	Nicolas Côté	Parent
2-	Lucie Joyal	Parent
3-	Marc Périard	Parent
4-	Michel Parent	Représentant de la communauté
5-	Samuelle Duplessis	Représentant des élèves

Membres du public

	Madame Francoeur	Parent
--	------------------	--------

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.


Ouverture de la séance : 19h13

1 -

a) Présence et quorum :

Le président, Monsieur Marc Brosseau, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 19h13.

École secondaire Grande-Rivière

2 -	Question du public :
	<p>Madame Francoeur souhaite s'adresser aux membres du Conseil.</p> <p>Elle est porte-parole d'un groupe de parents ayant participé à la formation parents guides, parents complices, offerte par l'école. Elle fait la lecture de la lettre de remerciements que le groupe adresse aux membres du conseil d'établissement, à L'O.P.P. et à Monsieur Stéphane Lacasse, directeur.</p> <p>À la suite de l'intervention de Madame Francoeur, Monsieur Lacasse précise que cette formation sera également recommandée et offerte au personnel de l'école en accompagnement, au cours des 2 prochaines années.</p>
3 -	Adoption de l'ordre du jour
044 - CÉ 20111219-01	<p>CONSIDÉRANT que Monsieur Brosseau, président et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 19 décembre 2011;</p>
	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;</p>
	
	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur André Maurice et appuyé par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité:</p>
	<p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 décembre 2011;</p> <p style="padding-left: 40px;">En y apportant les modifications suivantes :</p> <p style="padding-left: 40px;">Le point 7, travaux du conseil sera modifié :</p> <p style="padding-left: 40px;">7 a) Activités</p> <p style="padding-left: 40px;">7 b) Maquette 2012-2013</p> <p style="padding-left: 40px;">Affaires nouvelles</p> <p style="padding-left: 40px;">Ajout des points suivants :</p> <p style="padding-left: 40px;">9 a) Formation à l'intention des parents membres du CE.</p> <p style="padding-left: 40px;">9 b) Achat d'un défibrillateur</p> <p style="padding-left: 40px;">9 c) Danse-O-thon</p>

École secondaire Grande-Rivière

4-

Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

044 - CÉ
20111219-02

PRÉAMBULE : Monsieur Marc Brosseau s'assure que tous ont reçu une copie du procès-verbal et accorde quelques minutes aux membres pour sa révision. Il s'informe si des corrections sont nécessaires.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2011 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Jacques Lamontagne et appuyé par Madame Sonia Gagnon, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2011;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2011 du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;

En y apportant les modifications suivantes:

À la page 10, 2^e paragraphe, la date de la dictée sera modifiée pour le 30 novembre au lieu du 30 décembre.

5 -

Suivis au procès-verbal

Afin d'alléger l'ordre du jour de la présente séance, Monsieur Lacasse souhaite reporter à la prochaine rencontre l'adoption de la résolution devant encadrer la sollicitation faite auprès des élèves.

6 -

Correspondance

École secondaire Grande-Rivière

Adressées aux membres du conseil :

Une carte de Noël de la part de Monsieur André Maurice (carte de la CSPO, illustrée par un élève de l'école Notre-Dame);

Une carte de Noël de la part des Commissaires parents;

À la disposition des membres pour consultation :

Publication « Apprendre et entreprendre », produit par le Secrétariat à la jeunesse;

Dépliant de la Fédération des comités de parents du Québec.

7 -

Travaux du conseil

7 a) Approuver la programmation des activités proposée par le directeur :

044 - CÉ
20111219-03

PRÉAMBULE Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres une nouvelle activité proposée. (activité de patin- élèves de l'adaptation scolaire).

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de Monsieur Stéphane Lacasse, directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;



École secondaire Grande-Rivière

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Blanka Lacasse-Lépine et appuyée par Monsieur André Maurice, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout de l'activité # 50 à la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, dont une copie est jointe (no : 1) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2011-2012;

École secondaire Grande-Rivière

7 b) Approuver la répartition du temps (maquette 2012-2013) :

044 - CÉ
20111219-04

PRÉAMBULE Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres la maquette 2012-2013 (matières et répartition du temps alloué). Il décrit aux membres le processus de consultation qui a été fait en collaboration avec les enseignants afin d'élaborer la répartition du temps en tenant compte des objectifs contenus au projet éducatif. Il cède la parole à Monsieur Benoit Prud'homme, directeur de la programmation et de l'organisation scolaire. Celui-ci présente aux membres de façon détaillée la répartition du temps, leur fait part des modifications importantes pour la prochaine année scolaire et répond aux nombreuses interrogations des membres. À la suite de l'approbation de la répartition du temps proposée, une demande de dérogation sera déposée afin de retirer le cours d'éthique de la grille horaire de certains parcours de l'adaptation scolaire afin de les remplacer par des périodes de français.

Monsieur Lamontagne souligne que l'augmentation de temps alloué aux mathématiques devrait s'appliquer également au premier cycle du secondaire. Monsieur Lacasse précise que la répartition du temps indiqué par le Ministère est déjà respectée et que l'école souhaite augmenter le nombre d'heures allouées en mathématiques pour le 2^e cycle (3^e et 5^e année du secondaire) pour favoriser la réussite des élèves.

CONSIDÉRANT que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT que la proposition déposée par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, respecte les programmes d'enseignement, le *Régime pédagogique* et les encadrements de *l'entente nationale* et que les modifications seront soumises à la Ministre de l'éducation pour approbation;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 89.1 de la *LIP*, les représentants des parents considèrent qu'ils n'ont pas besoin de consulter l'ensemble des parents sur cette question reliée aux services éducatifs et qu'ils sont prêts à donner leur avis pour que le conseil d'établissement puisse approuver ou non le projet déposé par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur André Maurice et appuyé par Madame Dominique Demers, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, telle que proposée par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, pour l'année scolaire 2012-2013, dont une copie est jointe en annexe (no : 2) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Le temps normalement alloué pour la séance étant écoulé, Monsieur Brosseau consulte les membres et la séance sera prolongée.

École secondaire Grande-Rivière

8 -

Les rapports et mots des représentants

a) Rapport du président :

Monsieur Brosseau fait circuler un article apporté par Monsieur Maurice, ou il est fait mention du recrutement d'un ancien élève de Grande-Rivière, Olivier Hanlan, par l'équipe de Basket-ball du Boston College NCAA.

Madame Lucie Joyal a chargé monsieur Brosseau de demander aux membres d'amorcer une réflexion sur ce qui devrait être fait à l'école concernant l'intimidation et l'implication de CE. Cela pourra être discuté à la prochaine rencontre. Quelques idées sont déjà apportées par les membres.

Monsieur Lacasse précise que l'opinion des élèves sera sondée prochainement concernant leurs sentiments de sécurité à l'école.

Il parle également aux membres du comité « intimidation » mené par les TES de l'école en collaboration avec le policier éducateur. Ce comité se penche aussi sur la prévention pour l'homophobie et le racisme. Monsieur Lacasse amorce l'idée d'un rapport évolutif sur les travaux du comité permettant ainsi de travailler en collaboration avec les parents.

b) Rapport du représentant au comité de parents :

Principaux points de la dernière rencontre :

- Dépôt du rapport annuel- Fondation CSPO
- Dépôt de la reddition de compte de la CSPO
- Plan d'action 2011-2012
- Plan de services des différentes écoles
- Résumé des rencontres des différents comités de travail
- Gala CSPO : Félicitations à nos élèves de concentrations arts pour leur participation aux décors.

École secondaire Grande-Rivière

c) Rapport du représentant au comité EHDAA :

Madame Louise Popowick :

Le comité a discuté des différentes façons possibles de venir en aide aux parents, élèves et membres du personnel des écoles.

Les discussions ont porté entre autres sur les nouveaux plans d'intervention. Un sous-comité a été créé afin d'examiner les nouveaux plans d'intervention et ainsi apporter une aide aux parents, donner de l'information au besoin, etc.

d) Mot des représentants de la communauté

N/A

e) Mot des représentants des élèves

Nikita Camuzanye :

Une tournée des classes a été faite par les représentants pour expliquer aux élèves ce qu'est un « vox-pop »;

Le conseil s'est impliqué pour la remise des prix et la cérémonie à l'intention des élèves méritants. Des prix seront remis jeudi le 22 décembre.

d) Rapport du directeur

1- Monsieur Lacasse explique aux membres la nouvelle formule consistant à récompenser des élèves méritants chaque mois (tirages et certificat).

2- Le Gala de la CSPO a eu lieu le 9 décembre dernier. Les départs de 3 retraités de notre école ont été soulignés. Monsieur Lacasse remercie les élèves de concentration arts pour leur belle participation au décor de la salle.

3- La vaccination pour la rougeole aura lieu mercredi le 21 décembre.

4- Monsieur Lacasse annonce que quelques élèves de l'école (4) auront l'occasion de se joindre à un nouveau programme de concomitance ciblant des élèves pouvant être en baisse de motivation et permettant d'intégrer la formation professionnelle dès janvier 2012.

5- La dernière dictée mystère a été un succès et notre invité était Patrice Bélanger.

École secondaire Grande-Rivière

a) Formation à l'intention des parents membres du CE

Monsieur Bruno Emond nous fait part de son appréciation et recommande cette formation aux autres parents.

b) Achat d'un défibrillateur

Monsieur Eric Labonté se fait le porte-parole des employés ayant suivis la formation de secourisme et RCR en milieu de travail. Il demande l'accord des membres pour l'achat d'un défibrillateur pouvant être utilisé en situation d'urgence à l'école. Monsieur Lacasse pourra faire un suivi concernant cette demande, mais devra d'abord connaître les directions que souhaite prendre la commission scolaire à ce sujet.

c) Danse-O-Thon

Monsieur Labonté soumet aux membres les problématiques vécues lors du Danse-O-thon. L'activité a eu lieu pendant les heures de classes (toute la journée) pour certains élèves finissants. Ce fut une journée fort bruyante pour les autres élèves et les enseignants en salle de classe. Le CE avait approuvé cette campagne de financement cette année. Monsieur Labonté apporte cette problématique afin que l'événement puisse avoir lieu la fin de semaine ou après les heures de classes si elle se répète l'an prochain.

10-

Levée de la séance : 21 h 54



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Bruno Émond et appuyé par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 21h54.

Adopté le

Monsieur Marc Brosseau, président

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur

Date

École secondaire Grande-Rivière

Item à l'ordre Du jour	No de l'annexe	Sujet de l'annexe
1-a	I	<i>Liste des présences</i>
4-a	2	<i>Répartition du temps (maquette 2012-2013)</i>

Document en pièce jointe
<i>Programmation des activités</i>